

COLLECTIVITÉS (COMMUNES ET INTERCOS)

ENTRE 20 000 ET 50 000 HABITANTS



BLAGNAC

Ville de Blagnac

Aux Alouettes : un comité des
résidents bâtisseurs de l'avenir

Nom du BET / AMO

*Accompagnement France Active "fabrique à initiatives"

La démarche s'inscrit dans un
cadre réglementaire

☐ OUI ☒ NON

La démarche est

☐ PONCTUELLE ☒ PÉRENNE

La collectivité/métropole
participe à un programme

☒ OUI ☐ NON

*Villages d'avenir, Action coeur de Ville

THÈME.S

ÉQUIPEMENTS/ INFRASTRUCTURES

MOBILITÉ

SOLIDARITÉ

ENVIRONNEMENT

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

GOVERNANCE

CULTURE

RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

Au cœur du quartier Grenade-Les Prés, la Ville de Blagnac a décidé de transformer les anciens services techniques municipaux, désaffectés depuis 2017, en tiers-lieu nommé « Les Alouettes », dédié aux cultures urbaines et à la transition écologique autour des enjeux d'économie circulaire et du zéro déchet.

Depuis 2023, un collectif s'est constitué pour développer les actions et le fonctionnement du projet, dans une démarche de coconstruction. Il est composé de la MJC des Arts, du collectif CISART, de l'association Repair Café de Blagnac, de la Glanerie et de représentants du coworking d'entrepreneurs blagnacais.

Une charte d'identité et d'engagement, fruit d'un travail collectif se décline en 4 composantes : la vision du projet, ses missions, ses valeurs et ses principes d'action. Au delà des offres de services déjà existantes et à venir, la charte définit le cadre de l'engagement de ses membres, notamment la coordination des évènements.

LA DÉMARCHE

PRÉPARATION

* contexte, qui initie le projet, objectifs poursuivis, date de mise en place du projet, coût total du projet, territoire concerné, transparence des documents et de la démarche depuis sa mise en place, calendrier de suivi, communication, etc.

Au cœur du quartier Grenade-Les Prés, la Ville de Blagnac a décidé de transformer les espaces consacrés aux anciens services techniques municipaux, désaffectés depuis 2017, en tiers-lieu nommé « Les Alouettes », dédié aux cultures urbaines et à la transition écologique autour des enjeux d'économie circulaire et du zéro déchet.

Le projet du tiers-lieu s'est ainsi construit dans une démarche coconstruite avec les habitants et les associations.

Depuis janvier 2023, un collectif, le comité des résidents, s'est constitué pour développer les actions et le fonctionnement du projet. Il est composé de la Ville de Blagnac, de la MJC des Arts, du collectif CISART, de l'association Repair Café de Blagnac, de la Glanerie et de représentants du coworking d'entrepreneurs blagnacais.

Le tiers-lieu des Alouettes a développé un cycle d'évènements appelés « les éphémères » pour faire connaître son projet autour des arts et sports urbains et autour de l'économie sociale et solidaire (future ressourcerie). Depuis octobre 2023, tous les deux mois, celui-ci est déployé auprès d'un public large et autour d'un cadre convivial et chaleureux.



LA DÉMARCHE

Les membres du collectif ont coconstruit une charte d'identité et d'engagement en s'appuyant sur l'analyse des besoins sociaux du territoire et sur différentes phases de concertations (de l'ingénierie à la réalisation) avec les habitants et les associations. Il est important dès le lancement de la dynamique de pouvoir réfléchir ensemble à l'organisation, la logistique, la programmation et la gouvernance partagée. La charte est le fruit d'un travail collectif accompagné par le réseau des Tiers-Lieux d'Occitanie, la Rôsé. Elle définit l'identité du tiers-lieu : la vision du projet, ses missions, ses valeurs et ses principes d'action.

La ville a lancé en 2025 un appel à Maitrise d'œuvre concernant les travaux pour les locaux de la MJC des Arts, de la ressourcerie et de l'espace convivial, ainsi que des espaces extérieurs (végétalisation du site). Un premier chantier participatif de fabrication de mobilier Guinguette en bois a eu lieu en mai 2025.

D'autres chantiers participatifs sont prévus à l'automne 2025 : plantation, ilots de fraîcheurs...

La Ville de Blagnac finance les travaux. Le fonctionnement des animations et du quotidien est partagé entre les associations et la ville. Le comité des résidents est une association de fait, les responsabilités sont partagées entre la Ville, les associations et les habitants. la structuration juridique du tiers-lieu est à l'étude.

ÉTAPES ET DÉROULEMENT

* réalisation, animation, méthode, outils, prise en compte des citoyens à chaque étape, reconnaissance de la maîtrise d'usage, scénarios alternatifs, obstacles ou aléas rencontrés, innovations, etc.

Le rôle du comité des résidents est de :

- La mise en commun et le partage des informations et actions de chacun de ses membres,
- De participer à dynamiser les événements pour faire vivre et connaître le tiers-lieu
- D'être vigilant à ce que les actions du tiers-lieu ne freinent pas celle de ses membres et vice et versa (concurrence de calendrier...)
- D'être le principal interlocuteur auprès de la Ville sur :
 - Des propositions de développement du projet du tiers-lieu (végétalisation du site, pôle réemploi...)
 - La remontée des difficultés liées à la gestion du site (réparations, logistiques, mobilité vers et sur le site, signalétique...)
- D'organiser les éphémères en lien avec le Pôle événementiel de la Ville

Un périmètre des décisions en phase expérimentale a permis de clarifier les rôles de chacun : la ville, les porteurs de projets et les membres du comité des résidents.



LA DÉMARCHE

Depuis juin 2025, au delà des offres de services déjà existantes et à venir, la charte "identité et engagements" des Alouettes définit le cadre de l'engagement de ses membres :

- Organiser les réunions du comité des résidents
- Coordonner à tour de rôle les événements
- Participer au fonctionnement des communs
- Participer à la structuration de la gouvernance

Les éphémères sont les actions les plus représentatives de la prise en compte des habitants et des parties prenantes du tiers-lieu. Un bilan des 10 éditions est à la disposition de "décider ensemble"

Régulièrement des concertations et ateliers participatifs ont lieu dans un esprit de coconstruction avec les blagnacais.

Quelques exemples :

- Porteur de paroles,
- Maquette, carte interactive, marche exploratoire, photo langage,
- Typologie des publics accueilli
- Visites inspirantes avec la résidence habitat jeunes, présentation au lycée, accueil de résidents de l'Arche...

IMPLICATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS & ACTRICES

* parties prenantes, publics cibles, publics éloignés (nombre de personnes concernées), présence de contradictoire durant la démarche (quand (calendrier) et comment, quelles implications ?) etc.

Un réseau de bénévoles s'est constitué entre les bénévoles des associations résidents, les coworkers et les habitants du quartier, riverains du lieu.

Les éphémères touchent 300 à 400 personnes et les bénévoles sont en moyenne 20 à 30 dans l'organisation.

La volonté est d'accueillir tous les publics. Constat est fait que les familles, les plus de 40 ans et seniors fréquentent plus facilement les éphémères. Un lien a été développé avec le service jeunes de la ville, les collèges et lycée pour présenter le projet. Le fablab de la MJC attire plus facilement les jeunes.

Lien tissé également avec la Résidence Habitat Jeunes et l'Arche. Nous n'hésitons pas à aller à leur rencontre.

Lien à développer avec le quartier des Barradels (QPV) : les Alouettes participent aux animations de ce quartier pour se faire connaître.



LA DÉMARCHE

Le tiers-lieu des Alouettes n'ouvre que pour les éphémères, les chantiers participatifs et concertations et les visites inspirantes, y compris durant les phases de travaux. Seuls le fablab, l'Aérochrome des graffeurs de CISART et le coworking sont présents régulièrement. A terme (progressivement entre mars et septembre 2026), il y aura une présence quotidienne. Le comité des résidents a tenu à développer les animations "éphémères" afin de tester et expérimenter les usages.

RETOURS

* évaluation en interne par le porteur de projet et par les citoyens, impact de la démarche sur le projet, suivi (retour auprès des habitants, continuité de l'association), expérience des citoyens, réussite ou échec et raisons ?

Initié en 2022, le projet nécessite et nécessitera plusieurs années avant d'atteindre sa maturité. Les concertations régulières avec les habitants permettent d'avancer étape par étape et de fixer des objectifs et des actions progressivement.

Un rapport d'activité 2020/2025 est en cours de rédaction. Initié par la Ville, il est rédigé en lien avec le comité des résidents. Il permettra de valoriser les étapes de coconstruction.